

PROJET MANDATURE 2024-2028

Mission 1 : DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LA PRATIQUE

- Pérenniser nos relations avec l'USEP et travailler en partenariat avec les professeurs des écoles (séances types, fiches actions...) sur les interventions handball dans les écoles et faciliter la liaison Club/écoles ;
- Développer la pratique du handball dans les collèges et lycées par le biais des sections sportives (créations)
- Pérenniser nos relations avec l'UNSS et collaborer avec sur la pratique du hand à 4 ;
- Participer chaque année à la Journée des Collégiens (1500 collégiens environ) en partenariat avec le Conseil Départemental.

Mission 2 : FAVORISER LA PRATIQUE DES JEUNES ET PERENNISER L'EXISTANT (se rapprocher du 100 % détection)

- Continuer à optimiser la détection pour un accès aux filières de formation :
 - * CPS (Centre de perfectionnement par secteur) :
 - 4 CPS filles
 - 3 CPS Garçons
 - Coupe du Comité U15 Béarn et Pays Basque en Septembre
 - Journées U13 Béarn et Pays Basque en janvier
 - Stages : 3 jours à Toussaint, 3 jours en février 3 jours à Pâques (G+F)
 - Participation aux intercomités
- Mettre en place un spécifique Gardiens-nes.

Ces opérations de détection menées tout au long de la saison répondent à :

- La commande de la FFHB dans le cadre du renouvellement de l'élite via le PPF et l'entrée en site d'accession (Oloron pour les filles et St John Perse à Pau pour les G) ;
- L'amélioration du niveau de jeu des clubs du 64 par ruissellement ;
- La pérennisation de Section sportive départementale Filles à la Cité Scolaire d'Oloron et de la section sportive d'excellence Garçons au Lycée Saint-John Perse à Pau

Mission 3 : AIDER ET CONTRIBUER A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES CLUBS

- anticiper et accompagner les clubs afin qu'ils répondent aux exigences de la CMCD

- continuer dans le cadre des RV du 64 à accompagner les clubs dans tous les secteurs :

* administratif, comptable, sur des thématiques (ex : logiciel fédéral, applications fédérales....)

* technique, arbitrage, formations dirigeants non qualifiantes...

- poursuivre le travail collaboratif en impliquant davantage les animateurs des Ecoles d'arbitrage/accompagnateurs pour nos JAJ

- continuer le travail sur la féminisation au niveau de l'arbitrage

Mission 4 : OFFRIR DE NOUVELLES OFFRES DE PRATIQUES TOUT EN DEVELOPPANT L'EXISTANT afin de fidéliser les licenciés et attirer de nouveaux publics.

- le handball (compétitif et loisir)

- le beach : discipline compétitive sur sable sera un objectif de développement à partir de la saison 2024/2025 sur le 64 (détection, CPS...)

- le handfit

- le baby hand

- le parahand

- le hand à 4

Mission 5 – FORMER TOUS LES ACTEURS EN COHERENCE AVEC LE TERRITOIRE

- continuer à proposer la formation modulaire du Titre 4 en envisageant un déploiement plus en proximité ;

- développer les formations arbitrage dans le même état d'esprit.

Mission 6 : DEVELOPPER LES RELATIONS ET LES LIENS AVEC LES PARTENAIRES

- pérenniser les relations avec les institutionnels : Mairies, Agglomération, Conseil Départemental (transfrontalier...)

- développer les partenariats privés, sources de financement et de services.